

LA CHARTE QUALITE (CQ)

La Charte Qualité vise à développer **une responsabilité collective de la Qualité** centrée sur les trois missions de l'Université que sont l'enseignement, la recherche et la vie universitaire. Elle est un document guide pour organiser, planifier et étendre les procédures visant à l'amélioration des pratiques individuelles et des services à la collectivité.

La Charte Qualité est le reflet d'un engagement de la communauté universitaire dans son ensemble et promeut le développement et les échanges de bonnes pratiques.

Dans cette Charte Qualité, **la communauté s'engage à :**

- Assurer un accueil personnalisé et permanent qui permette à chaque membre de l'Institution de s'intégrer pleinement dans l'Université
- Promouvoir la convivialité dans les services, entre les services et entre les différents campus qui composent l'Université
- Favoriser le bien-être de chacun de ses membres par la mise à disposition d'un cadre propice à l'étude, au travail, à la recherche et au développement personnel
- Proposer des pratiques pédagogiques adaptées et novatrices, des pratiques scientifiques pionnières, originales et inédites et des pratiques administratives simplifiées, uniformisées et écrites
- Mettre à sa disposition et à celle de la société des informations fiables et mises à jour
- Garantir une circulation des personnes, des savoirs, des compétences et des données
- Encourager le respect des valeurs et des objectifs portés par l'Université
- Organiser des évaluations équitables et transparentes sur base d'objectifs précis et spécifiques
- Contribuer à l'amélioration continue de son fonctionnement, des savoirs et des savoir-faire
- Établir et valoriser les interactions entre ses membres et entre le monde universitaire et la société